

Nombre de
Membres en
Exercice
15

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Présents
13

SEANCE DU 20 MARS 2026

Votants
13

L'an deux mil vingt six, le vingt mars
à dix neuf heures

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué,
par Monsieur Yves BOMPUIS, maire sortant, s'est réuni à la Mairie
sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS doyen d'âge.

Date de la
Convocation
16/03/2026

PRESENTS : BLACHON Daniel, BONELLO Maryline, BROCARD
Béatrice, FAVARON Jacques, FERREOL Thomas, MELLADO
Nicolas, PATOUILLARD Emilie, RIEU Sébastien, ROYON
Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, TORRES Edith, SOUQUE Philippe.
EXCUSEES : CAREL Katia, RIBOUAT Valérie.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2026/03/00

Election du Maire

Le Conseil Municipal,
VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses
articles L2122-4 et L2122-7 ;
CONSIDERANT que le maire est élu au scrutin secret et à la
majorité absolue ;
CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat
n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3ème tour de scrutin
et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages,
le plus âgé est déclaré élu.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de bulletins :	13
A déduire (bulletins blancs ou nuls) :	1
Nombre de suffrages exprimés :	12
Majorité absolue :	7
A obtenu :	
Monsieur BOMPUIS Yves :	12 voix (douze)

Monsieur BOMPUIS Yves ayant obtenu la majorité absolue, a été
proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,
Yves BOMPUIS

Le secrétaire de séance,
Frédéric TEYSSIER

AR Prefecture

043-214302275-20260320-2026_03_00-DE
Reçu le 23/03/2026

